

Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

30 juin 2017

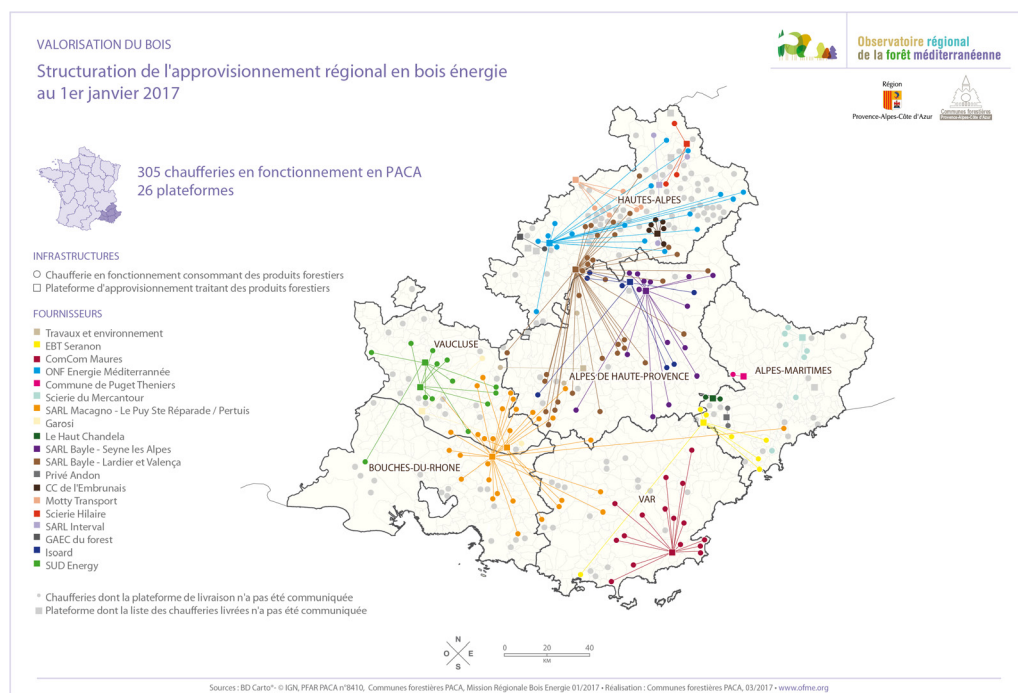
Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.

> GROS PLAN DU MOIS

FILIERE BOIS

Développement du bois énergie en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les politiques de transition énergétique nationales et régionales visent à développer les énergies renouvelables dont l'énergie bois. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Communes forestières animent la Mission régionale bois énergie en partenariat avec la Région, l'ADEME, la DRAAF et les Départements, afin de développer le bois énergie par la valorisation des bois locaux en circuit court.



305
chaufferies
bois énergie
en PACA



En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 305 chaufferies bois énergie sont en fonctionnement et consomment environ 100 000 tonnes de bois verts.

Depuis 2014, le développement des chaufferies bois énergie connaît un ralentissement en raison de divers facteurs :

- Baisse du prix des énergies fossiles
- Réduction des capacités d'investissement des collectivités publiques
- Manque de visibilité pour les entreprises
- Crainte des maîtres d'ouvrage de rencontrer des difficultés d'approvisionnement en plaquettes forestières dans le contexte de mise en route des centrales électriques.

Tous ces éléments rendent les maîtres d'ouvrage frileux.

Afin d'inverser cette tendance, les Communes forestières, les entreprises, l'ADEME, la Région, la DRAAF et les Départements accompagnent les initiatives privées et publiques permettant de poursuivre le développement du bois énergie afin de procurer un débouché de valorisation des bois locaux.



Développement en cours d'une offre de vente de chaleur

Face aux difficultés de financement des projets de chaufferies, des structures privées et publiques développent une offre de vente de chaleur à destination des maîtres d'ouvrage de chaufferies, qu'ils soient publics et/ou privés

Dans les Hautes-Alpes, les maîtres d'ouvrage communaux peuvent faire appel au SYME 05, syndicat mixte d'électricité des Hautes-Alpes. Celui-ci est en train de lancer son premier projet de réseau de chaleur avec la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas. Sous la forme d'un transfert de compétence, le SYME aura en charge la réalisation et la gestion de la chaufferie bois communale. La commune prendra en charge l'achat de la chaleur. Cette formule permet aux communes ne pouvant pas investir de disposer d'une chaleur issue d'une ressource renouvelable et locale.

Une fois ce projet mis en place, un retour d'expérience pourrait être proposé auprès des syndicats d'électricités de la région afin de présenter la démarche du SYME 05 et d'identifier les opportunités de développement dans les autres départements de la région.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les maîtres d'ouvrage publics et privés peuvent faire appel à des entreprises qui se positionnent sur la vente de chaleur bois. Ainsi, par exemple, la société coopérative Energie Bois Territoire (EBT), composée à la fois d'entreprises leaders sur le marché du bois énergie et de collectivités représentant les territoires, souhaite :



- Proposer une solution clé en main auprès des maîtres d'ouvrage en prenant en charge la réalisation, la gestion et l'approvisionnement des chaufferies
- Se baser sur un maillage d'entreprises locales solidaires dans le service rendu et garantes de l'approvisionnement en bois dans la région

Son offre est en cours de développement.

Structuration de l'approvisionnement

Depuis 2014, certaines chaufferies bois énergie connaissent des difficultés d'approvisionnement notamment dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var. Des territoires conduisent des réflexions sur la structuration et la sécurisation de l'approvisionnement des chaufferies et réseaux de chaleur en place.

Ainsi les territoires du Pays d'Aix et du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ont lancé une analyse de l'approvisionnement des chaufferies. Cette dernière fait apparaître un risque vis-à-vis de la fourniture de combustible aux chaufferies locales. Afin de contribuer à la sécurisation de cet approvisionnement, une réunion sera prochainement organisée avec les maîtres d'ouvrage de chaufferie pour identifier :

- Leur structuration actuelle
- Les problèmes rencontrés
- Les actions à mettre en œuvre pour sécuriser l'approvisionnement.

Suite à cette réunion, les fournisseurs intervenant sur le territoire ou souhaitant intervenir seront réunis dans l'objectif d'identifier les partenariats potentiels à mettre en place



Dans les départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes, les enjeux sont différents. Le maillage des chaufferies conduit les entreprises et un territoire à se structurer en investissant dans des plateformes bois énergie. Une analyse récente des besoins en approvisionnement des chaufferies a permis d'identifier :

- Le besoin d'investir sur une plateforme bois énergie dans le territoire du Grand Briançonnais sur lequel les besoins en plaquettes forestières sont de plus en plus importants
- La nécessité de consolider certaines plateformes bois énergie sur lesquelles les volumes de plaquettes forestières sont à présent plus importants que les capacités de production. Afin de garantir la qualité des plaquettes forestières des travaux d'extension doivent être réalisés notamment sur les plateformes de Serre-Ponçon et Lardier-Valençay.



Les maîtres d'ouvrage de ces projets lanceront prochainement les travaux pour améliorer leur installation et à termes pour garantir la qualité et la quantité de l'approvisionnement en plaquettes forestières.

Charte qualité bois déchiqueté : vers la qualité des installations

La charte qualité bois déchiqueté a été mise en oeuvre en 2012 afin de garantir la qualité du combustible livré en chaufferie. Depuis, la charte rassemble 8 fournisseurs qui alimentent 130 chaufferies pour 30 000 tonnes de plaquettes forestières.

Afin de garantir la qualité des chaufferies, le comité de suivi de la charte qualité propose de travailler sur l'élaboration d'un suivi-qualité sur la conception des chaufferies. Des groupes de travail seront mis en place regroupant des professionnels et maîtres d'ouvrage afin de définir les modalités et le cadre de contrôle. Le comité de suivi se réunit ce 30 juin pour lancer ce travail.

[www](#) [Lire l'article sur le Comité de suivi de la Charte qualité bois déchiqueté](#)

[www](#) [Consulter le site de la Mission régionale bois énergie](#)

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

FILIERE BOIS - Colloque sur la valorisation des gros bois

L'association des Communes forestières de l'Isère a organisé un colloque sur la valorisation des gros bois le 16 juin à Saint Pierre de Chartreuse, au cours de la 15e édition de la Fête de la forêt de montagne.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORET PRIVEE - AG de Fransylva 13 et journée d'échanges sur la DFCI

Fransylva 13, le syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs des Bouches-du-Rhône, a tenu son assemblée générale le 16 juin dernier à Vitrolles, suivie de débats sur le thème «péril sur la ville ou forêt en danger».

[www](#) [Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Assemblée générale de FIBOIS 04-05

FIBOIS 04-05 a organisé son assemblée générale le 13 juin à l'Abbaye de Boscodon, sur la commune de Crots (05).

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORMATION - Voyage d'étude et d'échange: Mobiliser autrement le bois pour soutenir l'économie locale

Les 5 et 6 juillet prochains, l'Union régionale des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur organise un voyage d'étude de deux jours à destination des élus sur le thème du lien entre la mobilisation du bois en forêt communale et le soutien à l'économie des entreprises locales.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORÊT PUBLIQUE - Retour et suite donnée de la vente de Sisteron

Le 23 mai dernier s'est tenue la vente de bois des forêts publiques à Sisteron (04). Cette vente a été marquée par la décision de boycott des exploitants forestiers.

[www](#) [Lire l'article complet](#)



FORET PRIVEE - Visite d'un chantier taillis de chêne

Le CNPF PACA et le Pays de Fayence ont organisé une visite de chantier sur la gestion du taillis de chêne et le débardage à la goulotte le 27 juin à Fayence (83).

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Deux journées FCBA sur le débardage par câble aérien

FCBA a organisé deux journées sur le débardage par câble aérien les 28 et 29 juin à Rumilly (74) et dans la région d'Annecy (74).

[www](#) [Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Colloque RENECOFOR du 11 au 13 octobre

Le Réseau RENECOFOR organise un colloque du 11 au 13 octobre 2017 sur le thème des «25 ans de suivi des écosystèmes forestiers, bilan et perspectives» à Beaune.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Visite d'un habitat collectif en ossature bois à Forcalquier (04) le 7 juillet

Fibois 04-05 vous propose de visiter Les Colibres à Forcalquier : opération d'habitat groupé en ossature bois comprenant 10 logements et des parties communes. Cette visite aura lieu le 7 juillet 2017 de 10h à 12h.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

CERTIFICATION FORESTIERE - Assemblée générale de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'association PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur tiendra son assemblée générale le 6 juillet prochain au Centre forestier à La Bastide des Jourdans (84).

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORET PUBLIQUE - Compte-rendu des ventes de bois des forêts publiques à Nans les Pins en avril 2017

Fibois 06/83 publie son compte-rendu des ventes de bois par appel d'offres des forêts publiques, qui s'est déroulée le 25 avril dernier à Nans les Pins (83).

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORMATION - Retours sur la formation «Etablir un plan communal pluriannuel de débroussaillage»

Les Communes forestières des Bouches-du-Rhône et l'Agence technique départementale 13, en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles, ont développé une nouvelle formation, à l'attention des élus du département, pour apprendre à établir un plan pluriannuel de débroussaillage.

Ainsi 22 élus et agents territoriaux ont participé à la session organisée le 8 juin dernier à Saint-Rémy de Provence.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FINANCEMENTS - Résultat de l'AP national 2016-2017 innovation et investissement amont forestier

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation vient de communiquer la liste des lauréats de l'appel à projets national 2016-2017 « innovation et investissements pour l'amont forestier ».

[www](#) [Lire l'article complet](#)



> NOUVEAUTES SUR LE SITE www.ofme.org*

Dans le cadre de la mise à jour de la rubrique Documentation, voici les nouveautés du mois de juin :

Le diagnostic simplifié de vulnérabilité d'une habitation face aux incendies de forêt, réalisé par la DDTM13, a été inséré à la Documentation dans la rubrique «Risque incendie > Prise en compte du risque feu de forêt dans l'urbanisme».

[www](#) [Retrouver ce document dans la rubrique Risque incendie > Prise en compte du risque feu de forêt dans l'urbanisme](#)

La rubrique «Autres risques > Santé des forêts» a été mise à jour avec l'ajout de plusieurs informations techniques du Pôle interrégional Sud Est de la Santé des forêts, concernant notamment le bilan 2016 et l'actualité 2016 du développement et des dégâts causés par la chenille processionnaire du pin.

[www](#) [Retrouver ces documents dans la rubrique Autres risques > Santé des forêts](#)

> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES ESPACES THEMATIQUES ET LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Cartothèque interactive > <http://www.ofme.org/cartotheque>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières PACA.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org

